



Mardi 8 juillet 2025

N ° 838

Rédacteurs :

CAVE DE TAIN L'HERMITAGE

Nicolas RAVEL
06-25-05-43-65
service.viticole@cavedetain.com

CAVE COOPERATIVE DE ST DESIRAT

Michael SEGUIER
m.seguier@cave-saint-desirat.fr
06-43-15-30-03

CH. AGRICULTURE ARDECHE

Amandine FAURIAT
06-07-60-48-03
amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr

CH. AGRICULTURE DRÔME

Sébastien.LARNAUD
06-27-79-28-79
Sebastien.larnaud@drome.chambagri.fr

Avec la participation :

Asso. Syrah Recherche et
Développement

Cave coopérative de Tain l'Hermitage

Synd. AOC Cornas

Synd. AOC Crozes-Hermitage

Synd. AOC St Joseph

Synd. AOC St Péray

EN BREF :

Traitement de fin de campagne à raisonner

Stades phénologiques	2
Données climatiques et potentielle récolte 2025	2
Point sanitaire	5
Actualités	8



Les Chambres d'Agriculture de la Drôme et de l'Ardèche sont agréées par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA".

"Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"

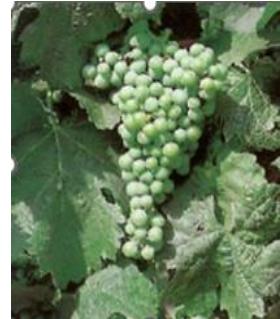
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin"



OPE COS ENR 43 - 12.06.18

Stades phénologiques

Rive Gauche		Rive Droite	
Syrah		Syrah	
Peyrins	33	Limony	33
Clérieux	33	Serrières	33
Gervans		Saint Désirat (Rochevine)	33
Mercurol (Balayers)	33	Talencieux (Chauveyron)	33
Tain (Greffieux)	33	Ardoix (Crizinas)	33
Mercurol (Les Pends)	33	Sarras (Bonarieux)	33
Mercurol (Négociale)	33	Ozon (Les Bleds)	33
Mercurol (Châssis Sud)	33	glun	33
Pont d'Isère (Chênes Verts)	33	Saint Jean	33
Beaumont Monteux (Colombier)		Mauves	33
Beaumont Monteux (Champlong)		Chateaubourg	33
Pont d'Isère (Pautus)	33	Cornas	33
Clérieux	33	Sarras	33
Gervans		Saint Péray	33
Mercurol (Les Pends)	33	Guilherand	33
Tain (Maison Blanche)	33	Viognier Limony	33



33 : fermeture de la grappe

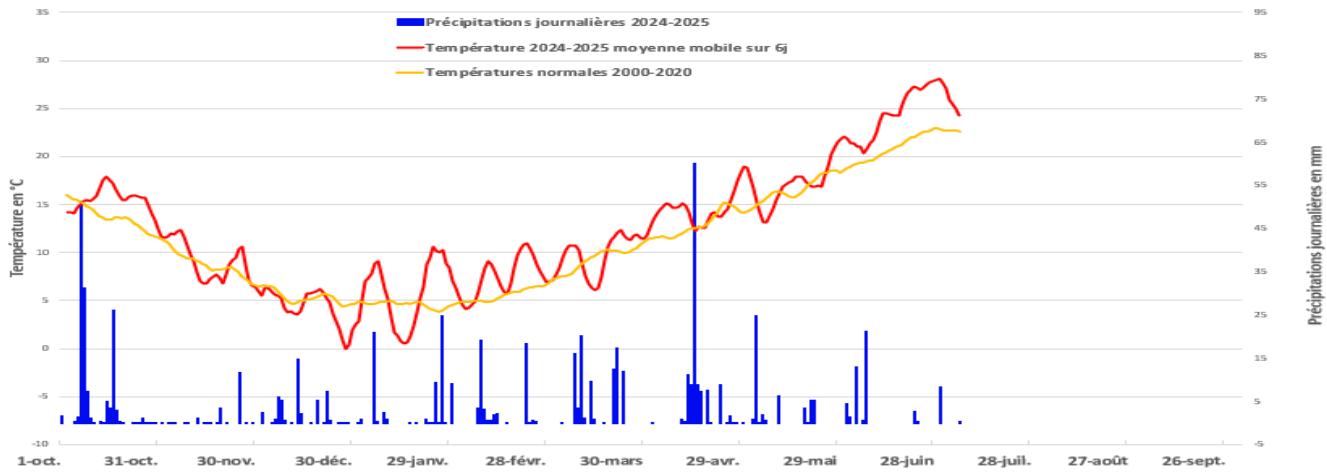
34 : début de véraison

Le stade 33 fermeture de la grappe peut être considéré atteint sur l'ensemble du vignoble, bien que les grappes présentent régulièrement un aspect un peu lâche avec des baies peu turgescentes.

Les *1ères baies* verrées ont été aperçues sur quelques parcelles particulièrement précoces hors réseau. Le millésime 2025 a toujours quelques jours de retard sur 2022, à ce stade.

Données climatiques

Date	ST-DESIRAT 280m			MERCUROL 153m			GERVANS 130m		
Paramètre	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min	T. Max
Unité	mm	°C	°C	mm	°C	°C	mm	°C	°C
30/06/2025	17.6	21.4	36.7	8,3	22,1	38,8	4.2	22	38.6
01/07/2025	0	18.8	36.7	0,0	20,0	37,5	0	19	37.5
02/07/2025	0	18.8	36.8	0,0	18,2	37,9	0	18.2	37.4
03/07/2025	0	19.8	31.3	0,0	20,6	32,6	0	20.5	32.9
04/07/2025	0	18.3	30.7	0,0	19,7	32,2	0	19	32.3
05/07/2025	0	15.4	33	0,0	16,3	33,5	00	17.4	33.7
06/07/2025	2.2	15.6	25.2	0.4	17.2	28.1	1.6	16.1	27.2
07/07/2025	1.6	15.6	26.2	0.4	14.9	28.2	4	15.4	27.9



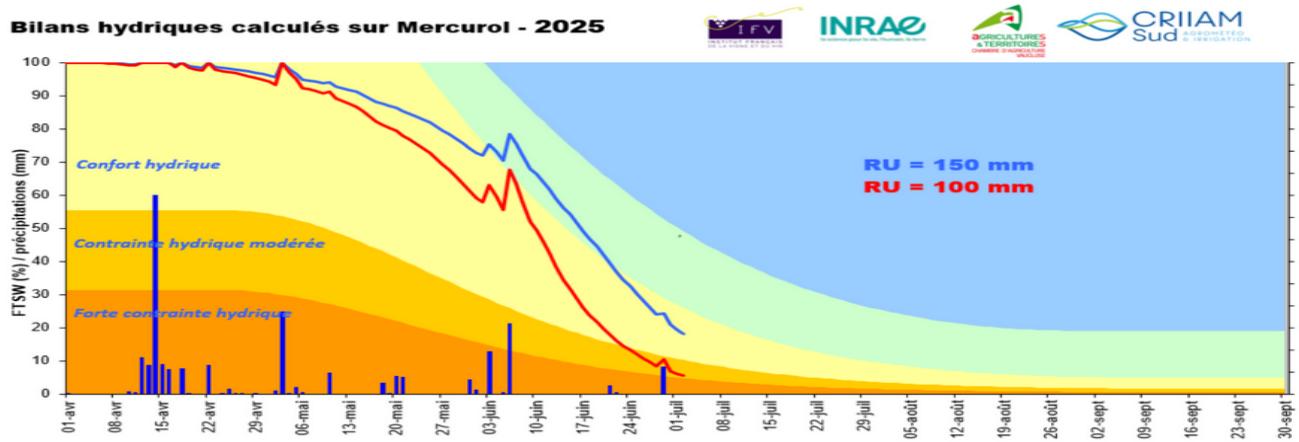
Comparaison des températures 2025 aux températures normales 2000-2020

Les températures de la semaine dernière avec un pic à 38.8° lundi dernier, ont engendré des brûlures essentiellement au niveau des feuilles, majoritairement coté soleil couchant.

Le temps secs et chaud continue d'être favorable à une bonne évolution sanitaire des parcelles touchées par la grêle du lundi 30 juin. Les baies peu impactées cicatrisent correctement.

Le retour des fortes chaleurs est attendu pour le début de la semaine.

BILANS HYDRIQUES CALCULES - Mercurol Données jusqu'au 06 juillet 2025



Sur le bilan hydrique, seule la courbe, (réf station de Mercurol) représentant les sols à faible réserve utile sont en contrainte hydrique modérée.

Cependant des parcelles de vignes montrent régulièrement un jaunissement des feuilles, la canicule très longue de juin a largement contribué à engendrer un état physiologique de stress hydrique prononcé sur les vignes les plus vulnérables.

Rappel :

- Continuer l'éclaircissage s'il n'est pas encore réalisé sur les jeunes vignes et complants en sol séchant afin de soulager les ceps déjà en stress hydrique. Il s'agit de limiter les symptômes de sécheresse et de permettre une bonne maturation de la vendange restante. Une charge trop importante pourrait également amputer la vitesse d'implantation et donc de production de ces jeunes vignes les années futures.
- Veillez à maîtriser l'enherbement quand il est parfois subi. Celui-ci peut devenir rapidement concurrentiel pour la vigne d'autant plus s'il a bénéficié des pluies de lundi dernier en secteur sensible.
- Un apport d'eau sur plantier et complants peut commencer à devenir urgent sur des jeunes plants qui commencent à jaunir et à montrer un début de défoliation par endroit.

Point sanitaire

Les préconisations contenues dans ce bulletin sont effectuées sur la base des informations issues du Bulletin de Santé du Végétal Rhône-Alpes viticulture, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2024>

si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade pour la situation décrite. Cependant des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement.

OIDIUM

présence de symptômes à vérifier sur vos parcelles

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p24

L'oïdium est globalement bien maîtrisé dans le vignoble à ce jour.

Il continue à progresser sur les parcelles touchées notamment sur quelques roussannes coté rive droite déjà bien impactées en juin.

Stratégie :

Il est vivement conseillé de maintenir une protection jusqu' au début véraison et de réaliser des observations régulières dans les vignes sur **les parcelles sensibles**.

Les températures moins caniculaires de cette semaine permettent de positionner un traitement dans de bonnes conditions avec des risques de brûlure limités.

En résumé :

- Pour les parcelles qui présentent des symptômes ou à historique, la protection doit être maintenue jusqu' à début véraison.
- Pour les parcelles peu sensibles et sans historique, la protection peut s'arrêter au stade fermeture **si la rémanence du dernier traitement couvre ce stade et en s'assurant de l'absence totale de symptômes sur la parcelle.**

Spécialités préconisées :

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	ZNT	DSPPR **	Utilisable en présence d'un couvert végétal fleuri sans contrainte horaire	Remarque
Soufre mouillable	Microthiol Special Disperss / Visul WG	12.5 kg/ha	5 m	0 m	oui	 AB 8 appli. maxi/an Fiche CEPP*3 : n° 2021-008 Dose conseillée =6 kg/ha



Viticulture biologique : Stratégie identique aux cas évoqués précédemment.

Mildiou

maintenir une protection avant une pluie
Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p20

Il est encore nécessaire d'être protégé avant une pluie afin de garder le feuillage le plus sain possible jusqu' aux vendanges, d'autant plus que quelques parcelles présentent des taches sur feuilles assez importantes

Stratégie :

Un cuivre doit continuer à être privilégié, dose conseillé (200 g de cu metal/ha)

Black rot

Encore quelques nouveaux symptômes sur grappes repérés cette semaine

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p.26

Encore quelques nouveaux symptômes sur grappes ont été observés cette semaine sur parcelles sensibles.

Stratégie : Ces nouveaux symptômes démontrent qu'il faut continuer à être vigilant sur les parcelles **à historique ou avec présence avérée du black-rot** afin d'être bien protégé **jusqu' à la véraison et avant toutes pluies.**

Tordeuses

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p.28

Le vol de seconde génération se termine.

Les captures auront été trop faible.

Les bilans de G2 auront lieu la semaine prochaine pour décider de la stratégie en 3^{ème} génération.

Erratum : un oubli a été effectué la semaine dernière dans la citation des organismes qui collaborent à l'évaluation de la récolte, en effet la cave de Saint Désirât qui réalise le comptage pour toute la partie nord du Saint Joseph a été malencontreusement non mentionnée.

ACTUALITE

Transmettre son savoir-faire : et si vous embauchiez à moindre coût ?

Vous avez plus de 50 ans, de l'expérience à revendre... et l'envie de souffler un peu ?

Le dispositif « **Transmettre mon savoir-faire agricole** » (ou **Dispositif 103**) est fait pour vous !

Financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du FEADER 2023-2027, ce coup de pouce à l'embauche vous permet de salarier un porteur de projet tout en bénéficiant d'un soutien financier et humain !

Plus d'infos, [ICI](#).

Calendrier administratif et réglementaire 2025 :

[A télécharger ici](#)

Aides agricoles : [Ce qui est disponible pour vous](#)

Concours : [Les Éclaireurs – Prix de l'innovation bio et durable](#)

Formations CA Ardèche

Gestion de l'exploitation

Entretien des cours d'eau : droits et devoirs des agriculteurs riverains

Vous êtes propriétaires de terrains en bordure de cours d'eau et vous vous interrogez sur les travaux que vous pouvez réaliser en cours d'eau et sur leur réglementation ? Venez vous former sur l'entretien des cours d'eau et de leurs berges.

7 heures

16 octobre 2025 – Lieu à définir en fonction des participants

Responsable de stage : Pauline Alauzen

Info inscription [cliquez ici](#)

Formation Certiphyto - hve

RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO exploitant

Votre Certiphyto arrive à échéance prochainement ? Sa date est déjà dépassée ?

Inscrivez-vous dès maintenant à la session correspondante !

7 heures

09 octobre 2025 en Nord Ardèche

Responsable de stage : Laëtitia Boffelli

Renseignements, inscriptions : [cliquez ici](#) – 04 75 20 28 00



OFFRES ET SERVICES

[Mes Parcelles Drôme](#)

Prochaine parution du Zoom Viti Côtes du Rhône

Le 15 juillet 2025